

FEDERATION FRANCAISE DE LA COURSE LANDAISE
COMMISSION PROMOTION ECOLE TAURINE
CHARTRE DE FONCTIONNEMENT
DES COURSES DE L'AVENIR

ECOLE TAURINE DE LA F.F.C.L.
CHARTRE POUR LES COURSES DE L'AVENIR

Les Courses de l'Avenir remplacent les Courses de Promotion.
Leur but est de permettre aux élèves d'apprendre et de pratiquer la Course Landaise.
Elles sont intégralement prises en charge par l'organisateur.

PERSONNEL ET TARIFS :

. Ganadero	750 € au minimum
. 1 entraîneur + 1 cordier (fournis par la ganaderia)	200 €
. 7 élèves (50 € chacun)	350 €
(6 écarteurs + 1 entraîneur ou 5 écarteurs + 1 sauteur + 1 entraîneur)	
. Encadrement (3 x 50 €)	150 €
. (Soit 10 enveloppes de 50 €)	
. IPP	10 €
. Participation FFCL (à verser à l'inscription)	150 €
Soit au total	1 610 €

+ les frais annexes habituels à toutes les courses : Médecin, Croix-Rouge, Son, Speaker, Mutuelle Pluie, Billetterie, Publicité (affiches), etc...
Les cotisations à la F.F.C.L., à la Mutuelle, aux Comités Régionaux seront gratuites.

DEROULEMENT :

. 1ère partie : 6 sorties + sauteur (minimum)
. 2ème partie : 4 sorties + sauteur (minimum)
Chaque course sera suivie par le personnel de l'Ecole Taurine : 2 moniteurs en piste et 1 coordinateur en contre-piste.

Tous les ganaderos de catégorie 1 et 2 « affiliés » et donc « licenciés à la F.F.C.L. » pourront participer aux courses de l'avenir. Les responsables de l'Ecole Taurine se réservent le droit de refuser celui d'entre eux qui ne remplirait pas les conditions de sérieux nécessaires.

Les Courses de l'Avenir sont totalement dispensées des cotisations URSSAF pour les jeunes, seules les 2 cotisations des hommes en blancs seront à acquitter.
Pour la mise en place de ces courses, l'organisateur devra se mettre en relation avec l'un des responsables de l'Ecole Taurine :

Directeur : Philippe DESCAZAUX (Aire sur l'Adour) – tél. : 05 58 71 85 30/ 06 28 05 67 59
Coordinateur courses: Franck SERVE (Vignes) – tél. : 05 59 04 56 08/ 06.75.15.69.34
Patrick NAPIAS (Nerbis) – tél. : 05 58 97 75 72/ 06 71 97 42 25
Thierry BERGAMO (Nogaro) – tél : 05.62.69.09.38.
Bernard LEGLISE (Préchacq) – tél. : 06 83 53 56 98
Patrick DUCOURNAU (Le Houga) – tél. : 06 62 08 93 16

Serge LABORDE (Clermont) – tél. : 05 58 55 32 63/ 06 07 02 22 36
Stéphane LAFITTE (Pomarez) – tél. : 05 58 89 89 15/ 06 79 81 52 78
Philippe DUMECQ (Pomarez) – tél. : 05 58 89 86 09/ 06 11 66 60 03
Pascal DUCASSE (Gousse) – tél. : 05 58 57 92 21
Bernard TOLLIS (St Germé) – tél : 05.58.71.47.78

ECOLE TAURINE F.F.C.L
CHARTRE DES SPECTACLES HORS COURSES DE L'AVENIR

La présence d'un médecin est souhaité .un poste de secours sera exigé et obligatoire. La non présence de ce dernier entraînera la non participation du ou des jeunes demandés

Tous les spectacles taurins permettent aux élèves de perfectionner leurs aptitudes.

Deux catégories sont privilégiées :

1. COURSES DE PLAGES : 2 jeunes seront envoyés par l'Ecole Taurine en accord avec le comité ou le ganadero, encadrés par les hommes de la cuadrilla, dans la mesure de leurs disponibilités et toujours dans un souci de faire écarter tout le monde un maximum de fois. Ils percevront une indemnité de 50 euros par personne au titre du déplacement effectué, payable immédiatement après la course.

2. COURSES DE SECONDE : 2 à 4 jeunes seront envoyés par l'Ecole Taurine en accord avec le comité ou le ganadero, en renfort de la cuadrilla existante, dans la mesure de leur disponibilité et toujours dans un souci de faire écarter tout le monde un maximum de fois.

A partir du 3ème jeune demandé un moniteur de l'Ecole Taurine sera obligatoirement présent.

Chaque élève ainsi que le moniteur percevra une indemnité de 50 euros au titre du déplacement effectué payable immédiatement après la course.

3. COURSES MIXTES : 5 jeunes et un moniteur seront envoyés par l'Ecole Taurine, en accord avec le comité ou le ganadero, dans la mesure de leur disponibilité, pour une prestation de 5 sorties maximum.

4. COURSES DE DEMONSTRATION : 5 jeunes et 2 moniteurs seront envoyés par l'Ecole Taurine, dans la mesure de leur disponibilité pour une prestation d'une heure maximum.